



# FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART PHOTOGRAPHIQUE

DU 30 OCTOBRE AU 14 NOVEMBRE | TULLE 2021



Invité d'honneur : **Alain TROUILLY**

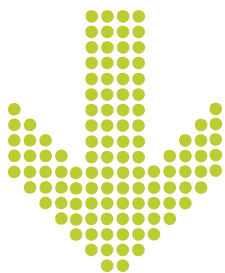
APPLICATION DES  
MESURES SANITAIRES

SALLE DES FÊTES IMPASSE LATREILLE : 13H - 19H DU LUNDI AU VENDREDI / 10H - 19H SAMEDI ET DIMANCHE

[www.photoclubasptttulle.org](http://www.photoclubasptttulle.org)



Photographie d'Alain Trouilly, vue de la salle d'Alain Trouilly - www.asptttulle.org



éditorial



- Plusieurs boutiques ont ouvert à Tulle ces dernières semaines. Une bonne nouvelle pour notre ville et son attractivité.

## Le commerce se relève

Suite à la crise du Covid, nous avons eu peur pour nos commerces. Beaucoup ont souffert et ont traversé des épreuves. Force est de constater que par rapport à bien d'autres villes, y compris en Corrèze, le commerce de proximité semble se relever plutôt bien à Tulle.

Ainsi, en quelques mois, une quinzaine de nouvelles boutiques ont ouvert, principalement dans l'avenue Victor-Hugo et le quartier de la gare. Et d'autres projets de reprise ou de création sont à l'étude ou sur les rails. C'est le cas notamment d'une grande boutique de l'avenue Victor-Hugo et de l'ancien cinéma, qui sera transformé en commerces et en logements. Quant à la rénovation de cette avenue par la Ville, elle demeure un objectif, même si le démarrage du projet a été différé à la demande des commerçants.

Dans la rue Jean-Jaurès aussi, des projets de nouveaux magasins vont se concrétiser bientôt. De même, dans le quartier du Trech, les commerces fermés vont diminuer. Une grande pharmacie va s'ouvrir avenue Charles de Gaulle.

Certes, il reste des vitrines vides. Ce qui s'explique souvent par des surfaces trop réduites, des agencements désuets ou des loyers irréalistes et dissuasifs. Pour ne pas en arriver à taxer les locaux vacants, des solutions sont à trouver avec les propriétaires. Il reste de la place pour des enseignes qui manquent à Tulle dans certains secteurs comme les vêtements pour bébés et enfants et l'ameublement.

L'implantation de nouveaux commerçants est accompagnée par le manager municipal du commerce et soutenue par Tulle Agglo, qui apporte des aides pour la rénovation des locaux. Deux élus, Michel Bouyou et Sébastien Braz, sont mobilisés. L'Agglo finance aussi la réfection progressive de la voirie et des parkings de la zone commerciale de Cueille afin de la rendre plus attractive.

Les animations contribuent également à renforcer la fréquentation et je tiens à saluer les commerçants et leurs associations qui en organisent, avec l'appui de la Ville.

En rappelant que le stationnement reste gratuit le samedi, j'invite les Tullistes et tous les habitants du pays de Tulle à découvrir les nouvelles enseignes. Et à toujours préférer le commerce de proximité plutôt que les immenses zones commerciales de basse Corrèze.



**BERNARD COMBES,**  
MAIRE DE TULLE,  
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL



## ÉCOLES

# Une rentrée réussie !

**Effectifs, campus junior, investissements : le point sur une rentrée des classes réussie !**

### 900 PETITS ÉCOLIERS

Avec environ 900 élèves inscrits dans les différentes écoles tullistes, l'effectif global est stable par rapport à l'année scolaire 2020/2021.

### NOUVEAUTÉ 2021 : LA SEMAINE À 4 JOURS

Désormais, les élèves n'ont plus classe le mercredi. Afin de les accompagner au mieux, la mairie a mis en place un dispositif d'études surveillées les lundis et jeudis soirs.

Pour continuer à proposer aux élèves un temps éducatif, la Ville a créé le « Campus Junior » qui accueille les enfants le mercredi matin. Ce nouveau dispositif gratuit permet de proposer une matinée éducative et d'apprentissages bénéfiques aux écoliers et de leur faire découvrir de nouvelles activités.

### 150 000€ PAR AN POUR LA RÉNOVATION DES ÉCOLES

En concertation avec les directeurs d'écoles, la Ville a défini un programme pluriannuel de travaux sur les sites scolaires. Ainsi, chaque année 150 000 euros sont consacrés à la rénovation ou à l'entretien. Pour cette rentrée, l'école de La Croix de Bar a bénéficié de travaux d'amélioration des performances énergétiques, la cuisine de Joliot-Curie a été réhabilitée et un espace sanitaire de l'école Turgot maternelle a été rénové.

### ACCOMPAGNEMENT DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

La mairie fait en sorte d'offrir aux enseignants les meilleures conditions de travail. Aussi, le parcours culturel a été reconduit, des vidéoprojecteurs interactifs seront installés dans les classes maternelles et les tableaux blancs seront changés pour un budget de 24 000 euros.



○ Certains enfants découvrent les techniques d'escalade avec l'association Tulle Grimpe le mercredi matin.

## MUSIQUE

# DU NOUVEAU AU CONSERVATOIRE

**Le Conservatoire à Rayonnement Départemental renouvelle les cours d'apprentissage de la musique.**

Depuis la rentrée, la structure municipale a mis en place un nouveau dispositif pédagogique : « l'Apprentissage Instrumental par le Collectif » (APIC). Les séances ont lieu les mercredis matins de 10h à 12h afin de regrouper, sur un même créneau, la théorie et la pratique. Les élèves bénéficient à la fois d'un apprentissage de l'instrument (en individuel et/ou en collectif) et d'un temps de formation musicale par la pratique de l'orchestre (collectif). Cette année, ce parcours est proposé aux élèves débutants pour la flûte traversière, l'accordéon chromatique, le violon, le violoncelle et la contrebasse.



Renseignements et inscriptions au 05 55 20 39 95 ou [conservatoire@ville-tulle.fr](mailto:conservatoire@ville-tulle.fr)

Ça s'est passé à Tulle

CENTRE-VILLE

# Tulle passe à 30 km/heure

**A partir du 1<sup>er</sup> décembre, la vitesse maximum dans le centre de Tulle passera de 50 km à 30 km/h. Une harmonisation de la limitation dans le fond de la vallée pour améliorer le cadre de vie des habitants et sécuriser les déplacements piétons.**

La Ville de Tulle possède déjà plusieurs zones de mobilité douce où la circulation est limitée à 30km/h. Les élus souhaitent les généraliser en fond de vallée et dans les lieux accidentogènes. La vitesse limitée à 30 km/h s'appliquera du quartier de la gare, en passant par l'avenue Victor-Hugo et les quais, jusqu'à la zone commerciale Citéa, ainsi que dans le Trech et jusqu'au Campus universitaire.

La commission projet urbain, travaux et environnement qui a planché sur cette question a fait appel à la société Ascode pour la mise en place d'une signalétique adaptée et stratégique en ville (panneaux et marquage au sol). Ce dispositif va permettre de sécuriser les déplacements pour tous les usagers, notamment les personnes vulnérables (personnes âgées ou à mobilité réduite), d'encourager le développement de modes de déplacements actifs (marche à pied, vélos), de fluidifier le trafic et surtout de réduire le bruit, en cohérence avec le plan de prévention des bruits dans l'environnement de la collectivité. La réduction de la vitesse dans les zones passantes et commerçantes permettra de rendre les déplacements piétons plus agréables et d'améliorer



le cadre de vie des habitants.

Cette politique de réduction de la vitesse s'accompagnera également d'une réflexion sur l'aménagement des quais. A Tulle, il existe déjà des aménagements spécifiques comme les zones de rencontre où l'on privilégie le partage de l'espace public. Une circulation apaisée, attentive et civilisée pour une ville plus conviviale.



Carte de la zone 30 applicable au 1<sup>er</sup> décembre sur [www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)

RAPPEL

Passer de 50km/h à 30km/h, c'est :

- diminuer la distance de freinage de moitié
- augmenter son champ de vision de 90° jusqu'à 120°
- augmenter les chances de survie en cas de collision
- diminuer les nuisances sonores.



## TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Avec l'arrivée en septembre de deux nouveaux agents, l'équipe de la Police municipale est désormais au complet. Sous la direction de Benoît Delporto, les quatre policiers municipaux patrouillent dans la ville et assurent au quotidien les missions de sécurité auprès de la population.



## STATIONNEMENT


# Fin des travaux à Péri

**Les travaux du parking Gabriel-Péri touchent à leur fin. D'ici quelques semaines, les automobilistes pourront apprécier ce nouvel équipement totalement modernisé.**

Eclairages, peintures, ascenseur, bornes de recharge pour les véhicules électriques, garage à vélos sécurisé, cheminements piétons matérialisés et caméras de vidéosurveillance : l'ancien parking gris et vétuste est méconnaissable. Tous les murs du parking ont été nettoyés et repeints en blanc. A chaque niveau, un mur de couleur sert de repère aux usagers et l'éclairage Led indique les places disponibles. Pour rappel, le parking comporte 6 niveaux, avec un demi-niveau fermé en espace privatif, et dispose de 306 places de stationnement matérialisées.

Au rez-de-chaussée, les usagers peuvent bénéficier de six places équipées de bornes de recharge électrique et d'un garage à vélos. Six places PMR ont été matérialisées (4 au rez-de-chaussée et 2 au niveau 1), l'ascenseur a été changé et les deux cages d'escalier ont été repeintes et équipées d'un éclairage automatique. 44 caméras de vidéosurveillance, reliées au bureau du Service Public Industriel et Commercial (SPIC) des parkings à Saint-Pierre, assurent la sécurité des véhicules. En terme de ventilation également, un nouveau système d'extraction d'air a été mis en place et des alarmes équipent chaque niveau.

La Ville a investi 924 000€ dans les travaux de réhabilitation de cet ouvrage datant de 1992 avec 40% de subventions. Le parking sera mis en paiement dès son ouverture. Les piétons pourront emprunter les portails au niveau du parc de la mairie en journée du lundi au samedi (parking fermé le soir et le dimanche mais accessible aux abonnés).

 Toutes les infos sur les tarifs et les abonnements : [www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr) - SPIC 05 55 26 64 63

## SENIORS

# UN BON REPAS

**L'équipe municipale a souhaité renouveler l'attribution de bons de repas à valoir dans les restaurants tullistes.**

Ce bon, d'une valeur de 20 €, pourra être utilisé dans les restaurants partenaires de l'opération du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022. Cette initiative encourage nos aînés à partager un instant gourmand dans un restaurant de la ville. Pour en bénéficier, il faut s'inscrire au CCAS et avoir 67 ans révolus. Lors de l'inscription (**du 2 au 24 novembre**) pensez à vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent. Les personnes âgées de 65 ans et plus qui souhaitent bénéficier de l'aide de fin d'année et du colis de Noël devront en faire la demande à cette même période (sous conditions de ressources).

 Maison de la Solidarité, 25 quai Gabriel Péri (3<sup>e</sup> étage) - 05 55 21 73 18



## VISITE D'ÉTAT

Le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a effectué une visite en Corrèze le 16 septembre dernier. Il a fait une étape à la mairie de Tulle puis au commissariat où il a tenu à saluer la mobilisation des policiers dans la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales.



## Les petits nouveaux



### LE CAVEAU

**Brice Nicolas** et **Jean-Christophe Moreno** reprennent les rênes de ce bar historique dans le centre-ville. Les clients apprécient la nouvelle ambiance proposée par les deux gérants qui comptent bien mettre à profit leurs expériences dans l'hôtellerie-restauration.

44 quai Edmond-Perrier

Ouvert du mardi au dimanche dès 7h30



### AMBIANCE TERROIRS

Produits made in Corrèze, épicerie fine, charcuterie et fromages à la coupe mais aussi plats cuisinés... **Alexandre Miramon** décline un concept qui a déjà fait ses preuves à Treignac. Avis aux gourmands !

5 avenue Winston-Churchill

06 33 99 53 31

Ouvert lundi et dimanche 8h30 à 12h30, du mardi au samedi 8h30 à 12h30 et 15h à 19h et vendredi journée continue



### NATURE ET SPORTS

Les amateurs de randonnée et de camping ont déjà noté l'adresse. **Sébastien Fabris** et **Marie Geneste** proposent une large gamme de produits reconnus (et pour certains éco-conçus) pour hommes, femmes et enfants (textiles, chaussures, matériels).

43 avenue Victor-Hugo

Ouvert lundi 14h à 18h et du mardi au samedi 9h30 à 19h



### BOULANGERIE

Pains, viennoiseries, pâtisseries, pizzas, sandwichs... **Rachel** et **Cyrille Loury** régaleront leur clientèle. Ils apportent leur touche personnelle avec une nouvelle baguette « la pipelette » et conservent les recettes qui font le succès de cette boulangerie-pâtisserie.

11 rue du Docteur Valette

05 55 20 31 28

Ouvert du lundi au samedi 6h30 à 13h et 15h à 19h et dimanche 6h30 à 13h.



## ÇA ROULE

L'entreprise Colas est intervenue fin septembre pour des travaux de voirie sur différents chemins communaux : Estorges, Bois Manger, Chanterane, Fouret et Pradelle. Une reprise des chaussées jugée nécessaire par les services techniques de la ville et facturée 22 600€ à la municipalité.

# LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

## BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Une nouvelle galerie d'art éphémère ouvre ses portes au 4 Carrefour du Trech jusqu'au 31 décembre. Virginie Duval Biava vous accueille au Jardin d'Isaya pour découvrir ses œuvres.

**SAMEDI 30 OCTOBRE** de 18h à 20h, place du Trech

## LOTO

L'association Collines des Fages organise son traditionnel loto avec de nombreux lots. Boissons et petite restauration sur place.

**DIMANCHE 21 NOVEMBRE** à 14h30, salle UP Marie-Laurent (pass sanitaire obligatoire)

## MARCHÉS AUX FLEURS

Des marchés aux fleurs se tiendront sur la place Smolensk et la place Gambetta

**DU VENDREDI 29 OCTOBRE AU LUNDI 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE.**

*Vous organisez une animation, une fête ou un concours dans votre quartier ? Cet agenda est fait pour vous !*

**N'hésitez pas à transmettre vos informations à TulleMag : [communication@ville-tulle.fr](mailto:communication@ville-tulle.fr)**



- La mairie a investi 22 000€ dans du matériel spécifique pour l'entretien du terrain. Les agents des stades utilisent désormais un tracteur pour le brossage une fois par semaine.

## POUNOT

### Un terrain synthétique flambant neuf

**Les travaux engagés par la Ville au stade de Pounot sont terminés après plus de quatre mois de chantier. Pelouse, buts, clôtures, mains courantes... le terrain est transformé !**

La société Art Dan, spécialisée dans l'aménagement des sols sportifs et espaces verts, peaufine les derniers détails avec notamment la formation des agents municipaux à l'entretien de cette nouvelle pelouse synthétique. Ce nouveau gazon pur sans remplissage répond totalement aux prescriptions de la Fédération de Football. Fini le terrain hors d'usage pour cause d'intempéries. En effet, grâce à un système de drainage adapté, cette pelouse est utilisable 365 jours par an par les licenciés du Tulle Football Club. La mairie a également investi dans les abords pour accueillir le public dans les meilleures conditions : zone de propreté, enrobé, poubelles avec tri sélectif, cendriers... et des projecteurs à Leds.

Une modernisation du site indispensable évaluée à 1 064 554€ et subventionnée à hauteur de 70%.



## ÉTAPE PAR ÉTAPE

Les travaux se poursuivent à la future Cité de l'accordéon et des patrimoines : la nouvelle couverture extérieure en zinc est posée sur une des verrières, l'ascenseur est en place et la dalle de l'auditorium a été coulée. Le travail de gros œuvre se poursuit à l'intérieur du bâtiment.



RÈGLEMENT

## La Toussaint dans les cimetières de Tulle

**La municipalité rappelle que les cimetières sont en pleine transition écologique avec l'enherbement des allées et que l'entretien des tombes relève des familles.**

Le 1<sup>er</sup> novembre, le cimetière du Puy-Saint-Clair sera ouvert au public de 9h à 19h. La porte d'accès du côté de la Barrussie sera également ouverte les samedis et dimanches du 15 octobre au 7 novembre. Le portail du cimetière de Cueille sera ouvert tous les jours de 9h à 17h sur cette même période. Les véhicules ne pourront pas pénétrer dans l'enceinte des cimetières le jour de la Toussaint, sauf dérogation accordée par le gardien pour les personnes à mobilité réduite. De plus, les animaux, même tenus en laisse, sont interdits dans les cimetières.

La Ville recommande aux familles d'effectuer les travaux de nettoyage avant le 31 octobre. Conformément au règlement des cimetières, les agents communaux ne peuvent pas intervenir sur le désherbage des intertombes, il revient donc à chaque famille de faire le nécessaire. Les travaux de marbrerie, de construction, de réparation des caveaux seront interdits à partir du 15 octobre. En cette période consacrée au souvenir des défunts, les passages entre les sépultures doivent être laissés libres. Des containers sont prévus sur les sites, pensez à respecter les consignes de tri.

Depuis deux ans, la municipalité a mis en place un plan de végétalisation des cimetières pour embellir ces sites de recueillement. L'enherbement des allées est déjà visible à certains endroits. Une transition écologique pour laquelle il faudra encore faire preuve de patience.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

## PRIORITÉ AUX PIÉTONS

**Cet été, la mairie a entrepris des travaux de voirie afin de réduire la vitesse des véhicules entre le collège Clemenceau et l'école privée Sainte-Marie.**

Des marquages au sol en résine gravillonnée et des panneaux de signalisation informent les automobilistes lors de leur passage sur cette zone de rencontre. Comme sur toutes ces zones, la vitesse est limitée à 20 km/h du collège Clemenceau à l'école Sainte-Marie, et les piétons sont prioritaires. Au niveau de l'entrée de l'école Sainte-Marie, la chaussée a été rétrécie afin de matérialiser trois places « arrêt minute ». Enfin, tous les garde-corps qui sécurisent les cheminements piétons devant l'école ont été remplacés. Cette opération représente pour la Ville un coût de 63 000€.

j'aime  
mon  
QUARTIER



## LE DEAF UNION FLAG À TURGOT

Le 23 septembre dernier, Arnaud Balard, le créateur du drapeau universel identitaire des sourds reconnu dans le monde entier, était à l'école Turgot. Une visite lourde de sens et chargée d'émotion puisque c'est à Tulle qu'est basé le Pôle d'enseignement des jeunes sourds (PEJS) qui permet aux élèves de suivre un parcours scolaire de la maternelle au lycée.



## DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

### Cafés citoyens

**La mairie lance un nouveau temps d'échanges entre les Tullistes et leurs élus : les cafés citoyens qui ont lieu le 3<sup>e</sup> mercredi de chaque mois.**

Il s'agit de se retrouver chaque mois pour dessiner ensemble le Tulle de demain et échanger librement sur une thématique. Tous les Tullistes qui souhaitent débattre, exposer leurs idées ou s'engager pour faire vivre leur ville sont les bienvenus ! La première édition a eu lieu le 22 septembre sur le thème « Quelles formes de démocratie participative ? ».

Prochains rendez-vous : 20 octobre, de 18h à 20h au Loyv sur le thème de la communication, 17 novembre, de 18h à 20h au Molière.

## INSERTION PROFESSIONNELLE

### UN TREMPLIN POUR RETOURNER DANS LA VIE ACTIVE

**Le chantier d'insertion de la Ville de Tulle étoffe ses activités avec une nouvelle équipe au pôle espaces publics.**

Depuis septembre, trois nouveaux agents travaillent au sein d'un chantier d'insertion au Centre technique de Mulatet. Ils participent au nettoyage et à l'embellissement de l'espace public. Ce sont pour la plupart des jeunes, sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Grâce aux conseils de Christel Giraud, leur encadrante, ils découvrent un nouvel environnement professionnel.

Forte de son expérience à la mairie de Bourg-en-Bresse au service des espaces

verts et dans l'enseignement auprès d'élèves de SEGPA, Christel apprécie tout particulièrement le travail auprès de ce public : « je peux compter sur leur engagement et leur motivation. Il faut avant tout leur redonner confiance en eux et leur donner des habitudes de travail. J'ai organisé le travail par secteur et je fais le point chaque semaine avec la responsable du pôle espaces publics pour cibler les besoins d'interventions ».

Nettoyage, désherbage, embellissement des quartiers, les agents interviennent manuel-

lement et apportent une aide ponctuelle aux autres services (cimetières, propreté urbaine...). Ils bénéficient d'un contrat de 6 mois (renouvelable 3 fois) et d'un suivi individuel avec l'assistante sociale du CCAS, Amélie Dubernard : « une fois par mois, je les reçois en entretien afin de lever les freins à l'insertion professionnelle. Je les accompagne dans les démarches administratives, de formation, de santé, etc. Il faut qu'ils soient acteurs du dispositif et qu'ils profitent de ce tremplin pour envisager un projet professionnel à l'issue du chantier ».



## ACTION !

Le réalisateur Koen Mortier a choisi Tulle pour tourner quelques séquences de son documentaire «Voices of Liberation» dans le quartier de Souilhac. Il s'agit d'une série documentaire de 11 épisodes sur la libération de l'Europe par les Alliés pendant la Deuxième Guerre Mondiale.




**POLICE NATIONALE**

## Opération de prévention pour les élèves

**La Direction Départementale de la Sécurité Publique de la Corrèze intervient dans les écoles, collèges et lycées à Tulle, Brive et Ussel.**

Dangers d'internet, drogues ou encore harcèlement scolaire sont abordés lors de ces actions de prévention. En moyenne, 200 interventions ont lieu par an dans les différents établissements scolaires de la circonscription. En 2019, 6 000 personnes ont été sensibilisées par les policiers. « Nous intervenons de la 6<sup>e</sup> au lycée, explique Lydie Champeau, gardien de la paix. Nous sensibilisons les élèves dès le primaire et nous adaptons nos contenus en fonction de l'âge du public (vidéos, jeux, questionnaires...) ». Ces actions de prévention ont pour but de sensibiliser les jeunes aux dangers d'internet, de la drogue, d'empêcher un passage à l'acte ou encore de libérer la parole sur le harcèlement scolaire. « Nous pouvons également intervenir à la demande d'un chef d'établissement suite à une problématique particulière, souligne l'intervenante. Les opérations de prévention sont des moments privilégiés où les jeunes n'hésitent pas à se confier sur leur consommation de drogues, leur utilisation des réseaux sociaux ou sur les situations de harcèlement. On essaie de leur expliquer qu'il est important de veiller les uns sur les autres et surtout de parler ».

Les élèves aides-soignantes ont dernièrement pu bénéficier d'une formation sur les dangers d'internet. L'occasion pour les étudiantes de découvrir des textes de loi et surtout d'être sensibilisées aux fausses informations transmises sur le net. Un temps d'échanges ludique et pédagogique que les policiers espèrent renouveler à chaque promotion.

 Renseignements au 05 55 21 72 33  
ou [lydie.champeau@interieur.gouv.fr](mailto:lydie.champeau@interieur.gouv.fr)

**RESTOS DU CŒUR**

## CAMPAGNE D'HIVER

**L'association aide et apporte une assistance aux personnes les plus démunies.**

Les bénévoles accueilleront les bénéficiaires de l'aide alimentaire à partir du 22 novembre. Les locaux sont ouverts les lundis et jeudis de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h. On y retrouve les produits de première nécessité ainsi que des vêtements. Les inscriptions auront lieu sur rendez-vous, jeudi 4 novembre, lundi 8 novembre, mercredi 10 novembre et lundi 15 novembre de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

L'association recherche toujours des bénévoles notamment pour de l'aide au secrétariat et à l'informatique.

 Chemin de la Solane, renseignements au 05 19 07 72 91



## BELLES MÉCANIQUES

L'exposition de tracteurs et de matériels agricoles anciens place Brigouleix a séduit petits et grands. Une quinzaine de collectionneurs avaient répondu présents pour participer à cet événement organisé dans le cadre de la Biennale européenne d'histoire locale.



**SOCIAL**

# Laurence Gout passe le relais à Céline Morelli

Depuis le bureau d'aide sociale en 1986 jusqu'au Centre communal d'Action Sociale en 2021, les travailleurs sociaux ont vu les besoins des Tullistes évoluer. L'arrivée d'un nouvel agent permet de faire un point sur le chemin parcouru.

L'action sociale n'a cessé d'évoluer au fil des années et les missions des agents du Centre Communal d'Action Sociale également. Aujourd'hui, la promotion de la santé prend une nouvelle dimension avec l'arrivée de Céline Morelli comme chargée du développement local social et coordinatrice du Contrat Local de Santé (CLS\*) à Tulle, suite au départ en retraite de Laurence Gout. « J'ai travaillé durant 16 ans à l'instance régionale d'éducation et de promotion de la santé à Brive (Ireps Nouvelle-Aquitaine), ce qui m'a amenée à côtoyer différents partenaires dont le CCAS de Tulle, explique la nouvelle chargée de mission. Ma principale fonction va être la mise en œuvre du CLS sur l'ensemble du territoire de Tulle agglomération, avec de nouvelles actions à définir avec les partenaires ».

L'équipe du CCAS investit un nouveau champ de compétence mais surtout clarifie son action dans le domaine de la santé. En effet, depuis de nombreuses années, elle mène des actions autour du bien-être et de l'accès à l'alimentation (pause popote, marché solidaire...). Laurence Gout, conseillère en économie sociale et familiale durant quarante ans à la mairie de Tulle, souligne : « nos activités ont toujours suivi l'évolution de la société et les politiques sociales. Au début de ma carrière, je recevais principalement des personnes âgées pour de l'aide administrative. Ces dernières années, nous n'avons cessé de constater une très grande précarité, notamment chez les jeunes ».

L'arrivée de Sylvie Christophe en 2014,

en tant qu'élue aux affaires sociales, a permis d'élargir les partenariats et d'apporter une réponse plus globale aux besoins des bénéficiaires. Le CCAS a, par exemple, été précurseur dans la mise en place de dispositifs comme le chantier d'insertion (patrimoine et espace public) pour lequel Laurence Gout a effectué l'accompagnement des agents : « en tant que travailleuse sociale, j'ai eu la chance de pouvoir prendre le temps nécessaire à chacune de mes missions et je partage, tout comme Céline aujourd'hui, le plaisir d'avoir travaillé au sein d'une équipe solidaire ».

*\*Le contrat local de santé est porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé, la Ville et Tulle agglomération pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.*



## HÔTEL DE VILLE

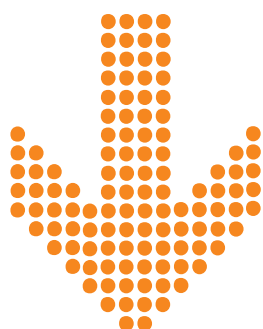
Les travaux engagés lors du précédent mandat se poursuivent au 3<sup>e</sup> étage. Les bureaux ont été modernisés : isolation thermique et phonique, électricité, éclairage, sols... cinq mois ont été nécessaires. Un nouveau système de chauffage central a été installé. Le montant des travaux s'élève à 426 120€ et permettra d'importantes économies d'énergie.



## DANS LES COULISSES DES ARCHIVES MUNICIPALES

Fonctionnaires, généalogistes, administrés, étudiants... une très grande diversité de publics sollicite et utilise le service des Archives municipales de Tulle. Outre l'aspect administratif et juridique qui garantit à la collectivité un accès aux données administratives, le service des Archives municipales permet de préserver le patrimoine de la collectivité et de valoriser l'histoire collective et individuelle.





## DANS LES COULISSES DES ARCHIVES MUNICIPALES

● L'exposition photo regroupe 46 clichés des instagrammeurs Igers Corrèze.

**D**epuis le 1<sup>er</sup> octobre, les Tullistes peuvent découvrir une nouvelle exposition au musée du Cloître « Brive-Tulle : 2 villes, 1 histoire ». Architecture, histoire militaire, lycées, foires, accordéons, manufactures, théâtres... les Archives de Tulle et de Brive ont travaillé conjointement pour la réalisation de ce projet afin de mettre en lumière des éléments connus et méconnus de l'histoire des deux villes. Au-delà de la vision traditionnelle et folklorique d'une guerre de clochers, les deux services municipaux ont eu à cœur de proposer un projet original, avec comme fil conducteur l'urbanisme.

Le public peut apprécier dans les jardins du Cloître une exposition des plus belles photographies du patrimoine des deux villes postées sur le réseau social Instagram par les habitants eux-mêmes et, à l'intérieur du musée, découvrir le volet historique enrichi par des documents d'archives, des vidéos, des objets issus des collections du musée. « L'expo-

sition met en valeur le patrimoine des deux villes et leur histoire, souligne Nicolas Giner, le responsable des Archives de Tulle. On y retrouve par exemple des explications sur l'arrivée du 126<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie à Brive et du 100<sup>e</sup> RI à Tulle en 1907, les célèbres fêtes des Foires Franches et de la Saint Clair ou encore la rivière Corrèze qui sillonne les deux cités. Il y a finalement plus de liens entre Brive et Tulle qu'il n'y paraît ». L'exposition est accessible à tous les publics pour découvrir ou redécouvrir une partie de l'histoire des villes.

« J'ai découvert, grâce à cette exposition, des éléments historiques sur les deux villes que j'ignorais, confie Christiane Magry, adjointe à la Culture. Notamment sur la construction des lycées. Il y a eu par le passé une concurrence saine qui a permis de réaliser de très beaux bâtiments. L'implication des habitants est aussi une des nouveautés de cette exposition commune. La sélection de photos apporte un autre éclairage et donne envie d'en découvrir davantage. Une très bonne initiative que nous ne





Le public peut consulter de nombreux documents en salle de lecture et utiliser les différents ouvrages à leur disposition pour les aider dans leurs recherches.

manquerons pas de renouveler pour de futures actions culturelles ».

C'est un travail de recherche minutieux que les archivistes ont mené au sein de leur service respectif. Un service municipal souvent méconnu mais qui recèle de nombreux trésors.

### UN SERVICE DÉDIÉ À LA CONSERVATION ET À LA TRANSMISSION

Les archives sont l'ensemble des documents produits ou reçus dans le cadre d'une activité. Traditionnellement associées dans l'imaginaire collectif aux « vieux papiers », elles regroupent aussi des photographies, des documents audio-visuels et des données numériques, voire des objets. Le but de la conservation est triple : assurer les droits de la collectivité et des citoyens, documenter les missions des services et témoigner de l'histoire et du patrimoine de la ville de Tulle. Aucune loi n'impose la création de services d'archives communales bien qu'il y ait des archives dans toutes les mairies. Cependant, le Code Général des Collectivités Territoriales indique que les frais de conservation des archives sont l'une des dépenses obligatoires de la commune. En Corrèze, Tulle, Brive et Argentat ont constitué un service d'archives accessible au public.

« Nous archivons tous les docu-

ments de la collectivité, explique Nicolas Giner, responsable du service depuis 2010. Je distingue trois types d'archives : les archives courantes (dossiers qui servent à la gestion quotidienne des affaires), les dossiers intermédiaires (dossier clos conservés par les services pour des impératifs administratifs ou juridiques) et pour finir les archives historiques ou définitives lorsque le dossier n'a plus d'utilité administrative ».

En 2003, les Archives municipales de Tulle ont déménagé des greniers de l'Hôtel de Ville vers des locaux adaptés au 3<sup>e</sup> étage de la Maison de la Solidarité, au 25 quai Gabriel-Péri. Chargées prioritairement de collecter, classer, conserver et communiquer des archives publiques versées par les différents services et établissements municipaux de la collectivité, les Archives municipales reçoivent aussi des fonds d'archives privées (de familles, d'associations, d'entreprises, etc...) par voie de don, dépôt, legs ou acquisition qui viennent compléter les fonds publics. Ils participent à l'enrichissement du patrimoine écrit tulle, qui appartient à tous.

Le service se compose de cinq agents (dont 2 à mi-temps) et accueille sur place le public de chercheurs (généalogistes, universitaires, étudiants et lycéens, administrés...) au sein d'une

## LES CHIFFRES / CLES

1

KM LINÉAIRE D'ARCHIVES EN MAGASIN

57

PERSONNES ONT ÉTÉ ACCUEILLIES EN 2019 POUR 130 SÉANCES DE TRAVAIL

10 000

PHOTOS SONT STOCKÉES ET EN COURS DE CLASSEMENT PAR LES AGENTS

300

EXEMPLAIRES DU CATALOGUE SUR L'EXPOSITION BRIVE-TULLE ONT ÉTÉ ÉDITÉS

2000

EUROS ALLOUÉS CHAQUE ANNÉE À LA RESTAURATION DES DOCUMENTS D'ARCHIVES

# RENCONTRE AVEC UNE DONATRICE

## ARLETTE PERUSSIE,

73 ANS, ORIGINAIRE DE TULLE

Extrait vidéo sur les inondations de 1960 utilisé dans le cadre de l'exposition Brive-Tulle.

### **TULLE mag:** Pourquoi avoir fait une donation aux Archives municipales de Tulle ?

J'ai découvert le service des Archives municipales en 2018, lorsque j'ai effectué des recherches pour la rédaction d'un ouvrage sur le quartier de Souilhac. Spontanément, je me suis rendue aux Archives Départementales qui m'ont orientée vers le service municipal, plus approprié pour mes recherches. Et en effet, j'ai découvert de nombreuses informations sur l'histoire de mon quartier dans les années 50. Grâce à l'aide et aux connaissances des agents du service, j'ai pu enrichir mes recherches. Je suis allée à plusieurs reprises aux Archives et lors d'une visite, j'ai appris qu'un particulier venait de faire un don de photos anciennes, découvertes lors de travaux. J'y ai repensé lorsque j'ai fait du tri dans mes cartons. J'ai retrouvé des films 8 millimètres sur mon enfance à Tulle et j'ai décidé d'en faire don aux Archives municipales. Il s'agit d'un service méconnu qui possède une grande richesse historique sur la ville. Je sais, de par mon expérience personnelle et professionnelle, que mes films seront conservés dans de bonnes conditions et surtout qu'ils pourront servir à enrichir l'histoire collective.

### **TULLE mag:** Comment avez-vous procédé ? Et quels objets avez-vous donnés ?

Très simplement. J'ai contacté Nicolas Giner, le responsable, pour lui proposer de lui donner mes films de famille. Une quarantaine de bobines de 8 millimètres concernant plusieurs lieux corréziens, dont Tulle dans les années 1950-1960 et des événements familiaux filmés par mon père. Il y a des vidéos du défilé des Enfants de Troupe, les inondations de Tulle, la course des facteurs ou encore les célèbres fêtes du Trech. Nicolas Giner a accepté cette donation et après avoir pris les renseignements nécessaires, il m'a soumis une convention pour la contractualiser. Sur ce document apparaît le descriptif de la donation et les conditions de la mise à disposition des documents. Par exemple, il est précisé que j'autorise une consultation de ces documents en salle de lecture des Archives municipales ainsi qu'une utilisation dans le cadre de projets de valorisation (expositions, publications en ligne, actions de médiation...). J'ai fait numériser les vidéos afin de garder une trace et le service conserve les originaux. Ma seule exigence est d'être consultée avant chaque action de valorisation impliquant la réutilisation des images.



● Théâtre XIX<sup>e</sup> siècle installé place Gambetta vers 1900 (Fonds Jules Vergne - Donation Chassagnagne, 2017)

salle de lecture disposant de 10 places de travail.

## EN COULISSES

Les services municipaux remplissent un bordereau de versement lors d'un dépôt aux Archives. L'analyse de chaque dossier est intégrée au logiciel de gestion. Les agents sont ensuite chargés du classement dans un des rayons du magasin : « Avant 1983, les documents étaient classés par thème (administration générale, personnel, bâtiment public...). Avec l'explosion des documents papiers, la direction des Archives de France a revu le cadre de classement et désormais, nous effectuons un classement chronologique ». Manuscrits, actes de naissance, plans du cadastre, photos, affiches, vidéos... une multitude de boîtes d'archives remplissent les rayons. Une ventilation spécifique permet de garantir un niveau de température entre 16 et 20°C et un taux d'humidité entre 45 et 60% afin de conserver les documents. « Certaines de nos archives, les plus fragiles, sont stockées dans des boîtes au PH neutre pour garantir leur conservation dans le temps, confie le chef de service. Nous devons veiller au bon état de conservation des documents afin d'assurer leur pérennité ».

Tous les documents sont publics et peuvent être consultés gratuitement en salle de lecture. Il est possible de feuilleter l'état-civil de Tulle (registres des naissances de 1802 à 1919, des mariages de 1802 à 1945, des décès de 1804 à 1979). Chaque année, une nouvelle année est versée par l'état-civil qui conserve les registres les plus récents. On peut aussi consulter les délibérations des conseils municipaux depuis 1882 ou le cadastre dit napoléonien.

« Le service des Archives municipales est indispensable dans une ville comme Tulle. Il permet



● La numérisation est une étape indispensable avant le classement des documents en magasin.



● En 2017, M. Chassaing a fait don de 40 photos sur plaques de verre datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

d'apporter des éléments fiables et argumentés aux chercheurs. Dernièrement, la contribution de Nicolas Giner à l'ouvrage « Une petite ville en France. Tulle, années 50 » (éditions de la Rue Mémoire) dans le cadre de la Biennale Européenne d'histoire locale, a apporté un éclairage particulier sur l'évolution de la politique dans les années 50. Il est important que le public dépasse cette vision de domaine réservé car les Archives regorgent de documents, de photos, de vidéos accessibles à tous et fiables », insiste la maire-adjointe.

Depuis 2011, les Archives municipales ont développé les actions de valorisation grâce à la réalisation d'expositions (sur la guerre de 1914-1918 ou sur le Palais de Justice), la rédaction d'ouvrages (le catalogue des Jumelages en 2019 par exemple), l'organisation

de conférences à la médiathèque, la rédaction de la rubrique Histories de nos rues dans le Tulle mag... « Nous assurons aussi une mission de service public auprès des scolaires en accueillant des classes ou à travers le parcours culturel, explique l'archiviste. Tout comme nous intervenons auprès des publics dits « empêchés » avec des conférences et des ateliers de généalogie à la Résidence de Nacre tous les deux mois ». Le service des Archives municipales s'associe avec d'autres services municipaux pour développer des actions grand public comme dernièrement la réalisation de panneaux sur la vie d'Edmond Perrier dans le cadre du fleurissement 2021. Les agents municipaux participent actuellement à des recherches historiques sur les personnes célèbres qui reposent dans les

cimetières de Tulle afin de créer des supports de communication à destination du public (cimetière du Puy Saint Clair).

Dans le cadre du futur Musée, les élus réfléchissent à un nouveau lieu d'accueil et de conservation. Ce site regrouperait les Archives municipales mais aussi les réserves des Musées. Il permettrait de faciliter l'accès au public, de développer de nouvelles actions de valorisation et surtout de conserver le patrimoine tulliste. Une nouvelle offre soumise aux finances de la collectivité et à l'opportunité d'un local adapté.

🍃 Archives municipales 25 quai Gabriel-Péri (3<sup>e</sup> étage). 05 55 21 73 02 – Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf vendredi 17h). Accès libre et gratuit

## LES INFOS EN PLUS

### LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

**Le service des Archives départementales et celui des Archives municipales sont des services publics complémentaires.**

Depuis 1980, les Archives départementales, l'une des directions du Conseil départemental de la Corrèze, sont installées dans des locaux spécifiques au Touron. Ce service départemental conserve les fonds les plus anciens des archives municipales (dépôts en 1926 et 1985) suite à la destruction d'une grande partie des documents dans l'incendie de l'Hôtel de Ville en 1917 quai de Chamhard. Complémentaires, les services peuvent être amenés à travailler ensemble. Le Directeur des Archives départementales assure le contrôle scientifique et technique sur les services d'Archives municipales. Il doit par exemple délivrer un visa d'élimination pour autoriser la destruction physique de documents.

[www.archives.correze.fr](http://www.archives.correze.fr)





### DANSE EN MAI



Les Souffleurs commandos poétiques ne sont pas passés inaperçus sur le marché avec leurs parapluies et leurs longs tubes. Une ode à la poésie et au lâcher-prise très appréciée du public.



### FORUM DES ASSOCIATIONS



Plus de 70 associations ont participé à ce rendez-vous dans le centre ancien. L'occasion d'échanger et surtout de faire la promotion des activités sportives et culturelles après une année marquée par la crise sanitaire.

## QUAND LES *Tullistes*



### FOULÉES TULLISTES



860 coureurs ont participé à la 43<sup>e</sup> édition, qui comprenait sept courses au programme. Les enfants ont donné le top départ de ce rassemblement sportif, populaire et festif.



### JOURNÉES DU PATRIMOINE



Dans le cadre des journées européennes du patrimoine et de l'opération « Levez les yeux » adressée aux jeunes, le Retromobil Club a exposé des modèles uniques dans les cours du lycée E.Perrier et du collège V.Hugo.



ils l'ont fait!



### SPORT SANTÉ



Vélo elliptique, stepper, rameur... des appareils de renforcement musculaire extérieurs ont été installés à l'Auzelou. Ils sont en libre accès et viennent compléter l'offre déjà présente sur ce site.



### ELIZABETH MY DEAR



Le Barathon 2021 a investi la ville, les places et les bars. Le groupe Narod Valley, avec son électro-rock progressif aux accents trip-hop, a fait vibrer le quartier du Trech le 11 septembre dernier.

## FONT VIBRER LEUR ville



### POINT DE TULLE



L'artiste Delphine Cialvaldini a tissé un marque-page de près de 110 mètres de longueur au-dessus de la rivière Corrèze. Une œuvre gigantesque, destinée à mettre en valeur la dentelle traditionnelle tulliste.



### FAITES DU 2 ROUES !



La Préfecture a organisé une journée autour de la moto, du vélo et de la trottinette électrique : circuit vélo, initiation à la trottinette électrique, rodéo mécanique... un programme intense et pour tous !



# les rendez-vous

DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE AU 31 DÉC.

DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE AU 27 NOV.

DU 8 AU 24 OCTOBRE

DU 21 AU 30 OCTOBRE

MARDI 26 OCTOBRE

30 OCTOBRE AU 14 NOV.

MARDI 9 NOVEMBRE

MARDI 9 NOVEMBRE

JUSQU'AU 12 NOVEMBRE

MERCREDI 17 NOVEMBRE

SAMEDI 20 NOVEMBRE

SAMEDI 27 NOVEMBRE

DIMANCHE 28 NOVEMBRE

SAMEDI 4 DÉCEMBRE

## BRIVE – TULLE : 2 VILLES 1 HISTOIRE

14h à 18h du mardi au samedi au musée du Cloître. **ENTRÉE LIBRE**  
[www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)

## M'ENFIN ! GAFFE À LAGAFFE

Exposition à la médiathèque Éric-Rohmer. **ENTRÉE LIBRE**  
[www.mediatheque.tulleagglo.fr](http://www.mediatheque.tulleagglo.fr)

## FEMMES RÉSISTANTES \*

Exposition, colloque et conférence. Programme complet :  
[www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)

## Ô LES CHOEURS \*

Salle des Lendemains qui Chantent  
[www.elizabethmydear.fr](http://www.elizabethmydear.fr)

## ATELIERS MAMAN-BÉBÉ \*

Un temps pour respirer au CCS. Tous les mardis d'octobre à décembre, de 9h30 à 11h30. **GRATUIT**  
[www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)

## FESTIVAL D'ART PHOTOGRAPHIQUE

13h à 19h, salle Latreille du lundi au vendredi et samedi 10h à 19h  
[www.photoclubasppttulle.org](http://www.photoclubasppttulle.org)

## DON DU SANG

8h à 13h30, salle de l'Auzelou. Uniquement sur rendez-vous  
[mon-rdv-donusang.efs.santé.fr](http://mon-rdv-donusang.efs.santé.fr)

## LEMUEL. VOYAGES MINUSCULES \*

20h30 Théâtre de Tulle avec la compagnie Les Nuages noirs, dès 10 ans. **5€ - 21€**  
[www.sn-lempreinte.fr](http://www.sn-lempreinte.fr)

## AU FIL DU TEMPS

Exposition de Fabrice de Paola à découvrir à la Cour des arts et au Point G. **ENTRÉE LIBRE**

## CAFÉ CITOYEN

A 18h au café Le Molière. **OUVERT À TOUS**  
[www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)

## LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE

11h à 12h30, Club House stade Alexandre-Cueille. **OUVERT À TOUS**

## TÉLÉTHON

Stage Bachatea, Kizumba et Salsa l'après-midi suivi d'une soirée dansante BKS salle Latreille à partir de 21h

## L'AMOUR EST DANS LE FOIN

14h30 salle Latreille, pièce comique avec la Troupe Les Gimel Comédies. **8€**

## TÉLÉTHON

Les bénévoles se mobilisent sur les marchés de Tulle. Programme des actions sur  
[www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)

## \* ATELIERS MAMAN-BÉBÉ

TOUS LES MARDIS



Le CCAS de Tulle met en place un atelier « mamans-bébés, un temps pour respirer ! » animé par Iris Bugl, thérapeute. L'objectif est de sortir de l'entre-deux, se détendre, souffler, être écoutée, partager avec d'autres mamans et développer le lien avec son enfant.

Gratuit. Tous les mardis d'octobre à décembre, de 9h30 à 11h30 au Centre Culturel et Sportif.  
Infos & réservations : ccas@ville-tulle.fr / 05 55 21 73 18

## \* FEMMES RÉSISTANTES

DU 8 OCTOBRE AU 24 OCTOBRE



L'Association pour la Récupération de la Mémoire Historique présente l'exposition itinérante « Femmes résistantes » destinée à universaliser le rôle des femmes comme éléments actifs de résistance pendant la Guerre d'Espagne et la Seconde Guerre Mondiale en Espagne, en France, en Italie et en Allemagne.

Salle Latreille bas, entrée libre du mardi au dimanche 13h à 17h et samedi 11h à 17h

## \* Ô LES CHOEURS

DU 21 AU 30 OCTOBRE



Elizabeth My Dear présente sa 25<sup>e</sup> édition avec au programme de nombreux artistes, des concerts et des performances. Quatre soirées éclectiques et de qualité à la salle des musiques actuelles.

Salle Des Lendemains Qui Chantent, av du Lieutenant-Colonel Faro. 12€ à 18€.  
deslendemainsquichantent.org

## \* LEMUEL...

MARDI 9 NOVEMBRE



Alors Lemuel rêve les yeux ouverts, divague, et se lance dans une fuite en avant pleine de rebondissements. Ce voyage initiatique se transforme en épopée fantastique. Le théâtre des Nuages noirs est toujours baigné d'un univers sonore. Ici, un musicien accompagne les trois comédiens dans une épopée satirique et merveilleuse.

20h30 Théâtre de Tulle, dès 10 ans. 5€ - 21€  
www.sn-lempeinte.fr



## MAJORITÉ MUNICIPALE

**EN PREMIÈRE LIGNE** • Plus que jamais dans cette période que nous traversons, le Centre communal d'action sociale est un acteur essentiel et incontournable de la vie sociale tulliste. Ses équipes, en première ligne dans le cadre de la crise sanitaire, ont joué les équilibristes entre injonctions réglementaires et réalités de terrain, plaçant au grand jour ces travailleurs de l'ombre. Singulièrement et par sa proximité, le CCAS se trouve être le premier ou l'ultime recours vers lequel se tournent les personnes confrontées à des situations sociales de plus en plus complexes. Le CCAS est alors bien placé pour jouer pleinement son rôle, en coordination avec ses partenaires, et dénouer ces situations complexes, qu'elles soient dans le champ social mais aussi dans celui de la santé. Tout en renforçant notre politique de Développement social local, nous souhaitons agir sur le terrain de la santé et de la prévention avec le Contrat local de santé ville-agglo.

**COORDINATION ET SOLIDARITÉ** • Avec le réseau associatif et institutionnel et par des actions partenariales, le CCAS participe à l'accès à l'alimentation et coordonne les aides en s'appuyant sur les complémentarités et les dispositifs locaux. Dès lors qu'elle est organisée, cette complémentarité fonctionne et ce, au profit des personnes en grande précarité ou en rupture sociale ou familiale, en perte d'emploi, migrantes ou simplement isolées. Cette coordination est souvent l'occasion de détecter des situations sociales dégradées. La médiation sociale de rue et l'accompagnement partenarial, tant collectif qu'individuel, permettent également de désamorcer des situations compliquées.

**L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX** • Obligatoire en début de mandat, l'analyse des besoins sociaux a été menée grâce à la participation et à la consultation des associations et institutions présentes sur notre territoire communal. De cette analyse découlent des missions et orientations voulues par les élus, elle fonde la politique sociale de la ville et permet d'ajuster les aides apportées par le CCAS en répondant au mieux aux besoins de nos concitoyens les plus fragiles et les plus en difficulté. Nous le savons, l'emploi est, avec la mobilité, le logement, l'alimentation, le lien social et la santé l'un des piliers en matière d'inclusion. L'accompagnement vers le travail des personnes les plus éloignées de l'emploi se poursuit avec une diversification du chantier d'insertion par une seconde activité tournée vers les jeunes.

Conforter chacun de ces piliers demande un engagement et une forte volonté. Pour ce faire, une Commission extra-municipale s'organise, regroupant élus et associations partenaires des solidarités.

Au regard de la délégation qui m'a été confiée, et avec mes collègues élus, j'ai à cœur de défendre cette vision globale de l'accompagnement en lien avec l'ensemble des acteurs institutionnels ou associatifs impliqués dans l'accompagnement des plus vulnérables.



**SYLVIE CHRISTOPHE**  
Maire-adjointe chargée des  
Actions sociales et sanitaires

## OPPOSITION MUNICIPALE

**L'INCURIE EN PARTAGE** • En cette période de Toussaint, nous voudrions tout d'abord exprimer notre consternation d'appartenir à une équipe municipale qui témoigne aussi peu d'attention à ses morts. Malgré nos alertes répétées et sous couvert d'un projet écologique, la majorité sortante a abandonné sans vergogne l'entretien de ses cimetières où désormais une végétation sauvage croît à l'assaut des tombes. Quel spectacle humiliant renvoie notre collectivité à ceux qui viennent honorer leurs défunts !

**A PIEDS OU AU TROT DE L'ÂNE** • Lors du dernier conseil municipal, la majorité a décidé sans aucune consultation citoyenne de mettre à 30 km/h la vitesse sur les quais de la Corrèze et sur les boulevards extérieurs. Le rêve de cette équipe est de mettre tout le monde à pieds, en trottinette ou en vélo car à Boboland, ce sont les gages de la modernité dans les gouvernances urbaines ! Dans son précédent mandat, Le Maire avait déjà organisé sciemment la congestion. Le ralentissement était devenu le maître-mot du déplacement à Tulle. Multiplication des dos d'âne, carrefours de rencontre, espaces partagés, bandes cyclables... toute la panoplie du vivre ensemble sur la chaussée...

**LA VERBALISATION, MAITRE MOT** • S'il a été pertinent de réduire la vitesse le long des quais de la Corrèze dans le centre ancien, sur les axes marchands, la volonté de réduire la vitesse à 30 sur les boulevards semble totalement incohérente à moins de vouloir faire de chaque déplacement un guet-apens. A titre d'exemple, au mois de septembre, la police nationale a mis un radar dans la rue de l'école Joliot-Curie durant deux bonnes heures en dehors des horaires scolaires. 260 usagers ont été verbalisés. Leur vitesse n'était pas excessive, elle était comprise pour la plus grande majorité entre 30 et 40 km/h. A une vitesse aussi basse, si vous quittez la seconde, la troisième vitesse vous amène trop haut et vous êtes verbalisable. Pour les axes périphériques, nous ne pouvons soutenir cette logique punitive.

**LE DOGMATISME VERT** • La logique est assumée, il faut abandonner la voiture et utiliser les transports collectifs. Malheureusement, il existe pour l'instant peu de perspectives alternatives. Les parkings périphériques promis depuis dix ans par Tulle agglo n'existent toujours pas, le TUT remplit timidement sa vocation sociale. Notre collectivité ne peut offrir à cette heure aucun mode de transport pour prendre en charge les dizaines de milliers d'entrées de véhicules au quotidien dans notre cité préfectorale. Ces choix sont ineptes à moins de vouloir fragiliser un peu plus notre cité.



**RAPHAËL CHAUMEIL**  
Elu de l'opposition tulliste

## Cimetière du Puy St Clair

La Ville procède à une reprise des concessions échues au cimetière du Puy St Clair à compter du 6 décembre 2021. Les concessions temporaires qui ne seront pas renouvelées ou converties dans un délai plus long par la famille seront reprises par la commune dans le respect du règlement du cimetière (cf liste des noms sur [www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr) : Accueil/Démarches en ligne/Etat civil tulle/Autres démarches/Cimetière).

Informations au 05 55 21 73 00



## La mairie au quotidien

### HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR : [www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)

ou 05 55 21 73 00

ville de tulle - officiel

### HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Les lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi : de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

## Médiateur urbain

Vous rencontrez un problème de voisinage ? Didier Peuch, médiateur urbain, est à votre disposition.

Ni avocat, ni juge, son rôle est de proposer des solutions et des compromis qui pourront apaiser et résoudre vos conflits.

[didier.peuch@ville-tulle.fr](mailto:didier.peuch@ville-tulle.fr)  
ou 05 55 21 73 16

# TULLE

## pratique



## Un rendez-vous avec les élus ?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

[secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr](mailto:secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr)  
ou 05 55 21 73 93 ou 05 55 21 73 76

## Mes poubelles

### COLLECTE DES SACS JAUNES

Si votre quartier est équipé d'un container de couleur jaune, vous devez désormais y déposer vos déchets.

### DÉCHETTERIE DE MULATET

Gratuite pour les particuliers.

Ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi.

[www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)



## Distribution du TulleMag

Vous habitez Tulle, votre boîte aux lettres est accessible mais vous ne recevez pas le *TulleMag* ? N'hésitez pas à contacter le service communication :

[communication@ville-tulle.fr](mailto:communication@ville-tulle.fr)

## TULLE mag

n° 157 - Octobre/Novembre 2021

### Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Jacques Spindler, adjoint au maire

**Rédaction** : Sophie Carlat et Flavie Favarcq

**Photographies** : Frank Barrat-Arnal

**Mise en page** : Mathieu Morel

### Création de la maquette

Concordance.s/Michel Delon (Tulle)

**Impression** : Maugein imprimeurs sur du papier issu de forêts durablement gérées

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 10 500 exemplaires

Dépôt légal : Octobre/Novembre 2021



# 2 VILLES 1 HISTOIRE

# BRIVE-TULLE



## EXPOSITION

au musée du Cloître de Tulle

du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2021

**BRIVE**

